

AVIS PUBLIC

Assemblée publique

Commission permanente du conseil d'agglomération sur les finances et l'administration

Étude publique des diverses étapes du processus budgétaire à la Ville de Montréal

La préparation des budgets doit franchir plusieurs étapes avant leur adoption par les conseils d'arrondissement, municipal et d'agglomération. Au terme de ce processus, les conseils sont en mesure d'adopter des budgets équilibrés qui permettent de financer l'ensemble des activités et des services aux citoyens.

Le jeudi 11 mai 2006, à 19 h
Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires ou déposer un mémoire sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée ou de communiquer avec la Direction du greffe. Un document d'information sur le processus budgétaire est disponible pour consultation dans les hôtels de ville de l'agglomération, les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville de Montréal (sous La mairie, Administration municipale, Gestion financière).

Renseignements : Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et comités du conseil
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.126
Montréal H2Y 1C6
514 - 872 -3770
514 - 872-9964 (fax)
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca

Date de parution: le jeudi 27 avril 2006
La Presse